



Commission Climat pour la Région du Sahel



**2^{ème} CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE
GOUVERNEMENT DE LA COMMISSION
CLIMAT POUR LA REGION DU SAHEL**

COMMUNIQUE FINAL

ADDIS ABEBA, LE 17 FEVRIER 2023

8

1. La 2^{ème} Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Commission Climat pour la Région du Sahel s'est déroulée le 17 février 2023 à Addis Abeba en Ethiopie en marge de la 36^{ème} l'Assemblée Générale de l'Union Africaine, sous la Présidence de SEM Mohamed BAZOUM, Président de la République du Niger, Président de la Commission Climat pour la Région du Sahel ;
2. Au titre des pays membres, étaient présents les dirigeants ou leurs représentants suivants :
 - **Président de la République du Cabo Verde, S.E.M Jose Maria Neves, Président de la République**
 - **République Islamique de Mauritanie, S.E.M Mohamed Ould El-Ghazaouani, Président de la République**
 - **République du Niger, S.E.M Mohamed Bazoum, Président de la République**
 - **République Fédérale du Nigeria S.E.M Muhammadu Buhari, Président de la République Fédérale**
 - **République de Côte d'Ivoire, Tiémoko Meyliet Koné, Vice-Président de la République**
 - **République du Bénin, SEM Aurélien Agbénonci, Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération**
 - **Président République du Cameroun, SEM Pierre Helé, Ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement**
 - **République du Tchad, S.E.M Mahamat Saleh Annadif, Ministre des Affaires Etrangères**
3. Au titre des pays partenaires, étaient également présents les dirigeants ou leurs représentants suivants :
 - **Royaume du Maroc : SEM Aziz Akhannouch, Chef du Gouvernement**
 - **République du Congo : SE Madame Arlette Soudan-Nonault, Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo**
 - **République des Seychelles : SEM Will Agricole, Conseiller Technique Changement Climatique et Energie**
4. Ont également pris part à la 2^{ème} Conférence :

- **Madame Josefa Leonel Correia Sacko, Commissaire de l'Union africaine à l'agriculture, au développement rural, à l'économie bleue et à l'environnement durable**
 - **Madame Garama Saratou Rabiou Inoussa, Ministre de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification de la République du Niger, Présidente de la Réunion Ministérielle de la CCRS ;**
 - **Monsieur Issifi Boureima, Coordonnateur Régional du Cadre Transitoire Opérationnel de la CCRS ;**
 - **Madame Louise Mushikiwabo, Secrétaire Générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie ;**
 - **Monsieur Kevin Kanina Kariuki Vice-Président de la Banque Africaine de Développement chargé de l'Électricité, de l'Énergie, du Changement climatique et de la Croissance verte ;**
 - **Madame Massandje Touré-Litsé, Commissaire des Affaires économiques et de l'Agriculture de la Commission de la CEDEAO**
5. En prélude à cette Conférence, se sont tenues, le 20 octobre 2022 et le 29 novembre 2022, respectivement la 4^{ème} et 5^{ème} Réunion des Ministres en charge de l'Environnement précédée de la 6^{ème} Réunion du Groupe de Travail Conjoint (GTC) des Experts des Etats membres de la Commission Climat pour la Région du Sahel, les 18 et 19 Octobre 2022 à Niamey au Niger.
6. La Cérémonie solennelle d'ouverture a été marquée par le discours de SEM Mohamed BAZOUM, Président de la République du Niger, Président de la Commission Climat pour la Région du Sahel. SEM Mohamed BAZOUM a relevé dans son intervention les résultats importants obtenus pendant le processus transitoire et ce, avec l'engagement soutenu et la pleine détermination des Etats membres de la Commission. Il a en outre remercié les Partenaires Techniques et Financiers pour leur accompagnement dans la bonne marche de ce processus et les a invités à poursuivre ce soutien dans le cadre de l'opérationnalisation de la CCRS.
- Ce discours a été précédé des messages d'invités de marque suivants :
- ✓ Allocution de Monsieur le Vice-Président de la Banque Africaine de Développement chargé de l'Électricité, de l'Énergie, du Changement climatique et de la Croissance verte ;
 - ✓ Allocution de Sa Majesté le Roi du Maroc, prononcée par Son Excellence Monsieur le Chef du Gouvernement du Maroc ;

- ✓ Allocution de Son Excellence Monsieur le Président de la Commission de l'Union Africaine, prononcée par Son Excellence Madame Josefa Leonel Correia Sacko, Commissaire de l'Union Africaine à l'Agriculture, au Développement Rural, à l'Economie Bleue et à l'Environnement durable ;
- ✓ Allocution de Son Excellence Monsieur le Président de la République du Congo, Président de la commission Climat du Bassin du Congo, prononcée par Son Excellence Madame Arlette Soudan-Nonault, Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo
- ✓ Allocution de Son Excellence Monsieur le Président de la République du Kenya, Président du Comité des Chefs d'état et de Gouvernement Africains sur le Changement Climatique (CAHOSCC)
- ✓ Allocution de Son Excellence Monsieur le Président de la République Fédérale du Nigeria, Président de la Conférence des Chefs d'Etat et Gouvernement de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte

7. La Conférence a ensuite entendu la Communication de Madame Garama Saratou Rabiou Inoussa, Ministre de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification de la République du Niger, Présidente de la Réunion Ministérielle de la CCRS, portant sur le Rapport et les Recommandations de la 4^{ème} et 5^{ème} Réunion Ministérielle préparatoires au présent Sommet. La Conférence a félicité la Réunion Ministérielle et le Cadre Transitoire Opérationnel de la Commission pour l'important travail accompli et a pris bonne dudit Rapport et des Recommandations.

8. Les travaux à huis-clos ont abouti aux décisions suivantes :

- L'adoption du protocole additionnel instituant de la Commission Climat pour la Région du Sahel ;
- L'adoption de la convention de création du Fonds Climat Sahel ;
- L'adoption des modalités de contributions des États définies pour le financement du fonctionnement du Secrétariat Exécutif de la CCRS et du Fonds Climat Sahel ainsi que pour la participation à la 1^{ère} capitalisation dudit Fonds ;

- La nomination du Coordonnateur du Cadre Transitoire Opérationnel de la Commission, Monsieur Issifi Boureima, au poste de Secrétaire Exécutif de la Commission ;
 - La mise en place d'un panel de Chefs d'Etat en appui au Président de la CCRS dans le cadre du renforcement du plaidoyer relatif à son opérationnalisation. Ce panel est composé des dirigeants suivants : SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI, SEM ALASSANE OUATTARA, SEM MUHAMMADU BUHARI, SEM LE GENERAL MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO ;
 - La désignation des personnalités ci-dessous citées comme ambassadeurs de la CCRS pour le plaidoyer et la mobilisation des ressources pour le financement des actions programmées : SEM Issoufou MAHAMADOU, ancien Président de la République du Niger, Premier Président de la CCRS, Madame Amina MOHAMED, Monsieur Tidjane THIAM, Ibrahim Hassane MAYAKI, Monsieur MÔ IBRAHIM, Monsieur Aliko DANGOTE, Monsieur Ibrahima THIAW, Monsieur Paul Kammogne FOKAM, Monsieur MOSSADECK BALLY.
9. La Conférence charge SEM Issoufou MAHAMADOU, ancien Président de la République du Niger, Premier Président de la CCRS, pour la mobilisation des personnalités nommées ambassadeurs de la CCRS et l'animation de ce panel à travers notamment, l'élaboration et la conduite d'une feuille de route incluant des actions en appui au plaidoyer pour la mobilisation des ressources.
10. La Conférence engage le Secrétaire Exécutif sur la conduite des diligences relatives à la mise en place effective de l'équipe du Secrétariat Exécutif ainsi que le suivi de l'opérationnalisation du Fonds Climat Sahel en relation avec toutes parties prenantes.
11. La Conférence prend note de la proposition de la République Fédérale du Nigéria d'abriter le siège du Fonds Climat Sahel et sa disponibilité à offrir toutes commodités qui y sied. Elle approuve à cet égard que le siège du Fonds Climat Sahel soit établi en République fédérale du Nigéria.
12. La Conférence engage le Secrétaire Exécutif à prendre les dispositions nécessaires, en rapport avec les pays sièges des organes opérationnels de la Commission qui sont respectivement la République du Niger pour le Secrétariat Exécutif et la République Fédérale du Nigéria pour le Fonds Climat Sahel, pour l'établissement des Accords des sièges.

13. La Conférence recommande à la Commission de l'Union Africaine d'accompagner les organes opérationnels des trois Commissions Climat africaines à travers un appui à leur fonctionnement et la promotion d'une synergie d'actions entre ces Commissions et les autres institutions sous régionales et régionales panafricaines.
14. La Conférence encourage la Banque Africaine de Développement à renforcer son leadership en sa qualité de Chef de file des partenaires techniques et financiers de la CCRS à travers notamment un accompagnement soutenu à l'opérationnalisation du Secrétariat Exécutif et du Fonds Climat Sahel.
15. La Conférence demande aux Etats membres la prise des dispositions idoines pour la ratification du protocole additionnel à travers leur mécanisme spécifique et les exhorte à s'acquitter régulièrement de leur contribution à la 1^{ère} capitalisation du Fonds Climat Sahel et au fonctionnement des organes opérationnels de la Commission.
16. La Conférence recommande à la Réunion du Comité des Chefs d'Etat et de Gouvernement Africains sur le Changement Climatique (CAHOSCC) ainsi qu'à la 36^{ème} Assemblée Générale de l'Union Africaine, la prise en compte de ses délibérations dans leurs Rapports respectifs.
17. La Conférence félicite SEM Mohamed BAZOUM, Président de la République du Niger, Président de la Commission Climat pour la Région du Sahel pour les résultats significatifs engrangés sous son leadership dans le cadre de la conduite du processus de l'opérationnalisation de la Commission.
18. La Conférence se félicite du rôle pionnier joué par Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour une Afrique forte et résiliente à travers notamment une coopération sud-sud ambitieuse à même de garantir un développement harmonieux et durable de l'Afrique ;
19. La Conférence rend hommage à SEM Issoufou MAHAMADOU, Premier Président de la Commission Climat pour la Région du Sahel pour son engagement exprimé à la faveur de la création des Commissions Climat africaines et au cours de l'enclenchement de l'opérationnalisation de la CCRS.
20. La Conférence remercie les Partenaires Techniques et Financiers pour leur accompagnement soutenu à l'opérationnalisation de la CCRS et les appelle à la poursuite de cet effort dans le cadre notamment, de l'appui au Secrétariat Exécutif et au Fonds Climat Sahel.
21. La Conférence remercie le Gouvernement de la République Fédérale d'Ethiopie et la Commission de l'Union Africaine pour les facilités mises en place ainsi que les appuis accordés pour la bonne tenue de cette instance.

22. SEM Mohamed BAZOUM, Président de la République du Niger, Président de la Commission Climat pour la Région du Sahel remercie ses pairs pour leurs marques de sympathie et réaffirme son engagement personnel et celui de son Gouvernement à poursuivre les efforts pour la suite de l'opérationnalisation de la Commission.



23. La deuxième Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement donne mandat au Président de la Commission en rapport avec ses pairs de décider de la date et du lieu de la troisième Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Commission Climat pour la Région du Sahel.

Fait à Addis Abeba le 17 février 2023

Pour la Conférence

SEM Mohamed Bazoum,

Président de la République du Niger, Président de la CCRS



DECISION N° 01/CCRS/CCEG.02/23

Portant adoption du protocole additionnel instituant la Commission Climat pour la Région du Sahel (CCRS)

LA CONFERENCE,

VU la Déclaration des Chefs d'Etat et de Gouvernement Africains, réunis à Marrakech le 16 novembre 2016, ayant décidé la création de trois Commissions dédiées à la lutte contre les changements climatiques (Sahel, Bassin du Congo et Etats insulaires) ;

VU la Décision numéro 640 de la 28^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine, tenue les 30 et 31 janvier 2017, à Addis-Abeba, en Ethiopie, endossant la création des trois (3) Commissions susvisées ;

VU les Décisions issues de la Première Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de la Commission Climat pour la Région du Sahel (CCRS), tenue le 25 février 2019, à Niamey, au Niger ;

RELEVANT la nécessité de doter la Commission Climat pour la Région du Sahel d'instances et organes dynamiques, fonctionnels et cohérents aux missions qui lui sont assignées ;

CONSIDERANT les Recommandations de la 4^{ème} Réunion Ministérielle tenue le 20 octobre 2022 à Niamey, au Niger, et celles de la 5^{ème} Réunion Ministérielle de la CCRS tenue le 29 novembre 2022 ;

ADOPTE le protocole additionnel instituant la Commission Climat pour la Région du Sahel (CCRS).

Fait à Addis Abeba, le 17 février 2023

POUR LA CONFERENCE,

Le Président

SEM MOHAMED BAZOUM

Président de la République du Niger

